

Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales (PADIR) dans les Provinces
du Bas-Congo, Bandundu, Kasai-Occidental, Kasai-Oriental et Katanga

N° du Projet : P-CD-ABO-001

N° du Don BAD : 2100 1550 21418

IMPRESA SERVIZI COORDINATI (ISCO)**ISCO****PROCÈS-VERBAL DE VALIDATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES OFFRES
RELATIVES AUX TRAVAUX DE REHABILITATION LOURDE ET
GRAVILLONNAGE SYSTEMATIQUE DE LA PISTE RURALE ET DE
CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR L'AXE ROUTIER MASIAMBIO-
KWAMOUTH, TERRITOIRE DE KWAMOUTH DANS LA PROVINCE DU MAI-
NDOMBE
LOT 4**

L'an deux mille seize, le **vingtième jour du mois d'avril**, nous, membres de la Commission de marchés constituée à cette occasion, reconnaissons avoir procédé à l'examen du rapport de la Commission d'analyse relatif au dossier rappelé en exergue. La séance a eu lieu dans le bureau de ISCO sis Boulevard National n°56, Quartier de la vallée, Commune de Lukolela, Ville de Kikwit.

1. COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

M. Joseph MUDINGAYI TSHITOKO, Directeur du Projet ISCO/PADIR/BAD, Président
M. Jean Marie NDALUBILA, Expert en Passation de Marché/ISCO, Secrétaire ;
M. Blaise KAMBETSHI MASHINY, Chargé des Infrastructures de ISCO/RDC, Membre
M. Pascal TABALA FATAKI Chef d'Antenne PADIR /EX-BANDUNDU, Membre

Pour la commission d'analyse :

Jules GILWANDJI

Chargé des Travaux/ISCO

Président

2. DEROULEMENT DE LA REUNION**2.1. Exposé du motif**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales (PADIR) qui a recruté **ISCO S.C.** en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, il est prévu **les travaux de réhabilitation lourde et gravillonnage systématique de la piste rurale et de**

construction d'ouvrages d'art sur l'axe routier Masiambio-Kwamouth, territoire de Kwamouth dans la province du Mai-Ndombe à travers l'avis d'appel d'offres AAON N° 001/TVX/ISCO-PADIR/BAD/PM/09/2015 qui a été publié en date du 23 février 2016 dans quatre organes de presse locaux à large diffusion (Le Potentiel, La Prospérité et La Référence Plus), dans media Congo et dans le site de l'ARMP. Le marché a été scindé en 5 Lots distincts dont :

- Lot 1 : Du PK 40+000 au PK 60+000 (20 km)
- Lot 2 : Du PK 60+000 au PK 80+000 (20 km)
- Lot 3 : Du PK 80+000 au PK 100+000 (20 km)
- Lot 4 : Du PK 100+000 au PK 125+000 (25 km)**
- Lot 5 : Ouvrages d'art (ponts et dalots).

La commission des marchés de ce jour a statué sur le rapport d'évaluation des offres relatives au Lot 4 : Du PK 100+000 au PK 125+000 (25 km)

L'Entreprises ayant déposé leurs offres

Lot	Entreprises
4	TRAGEAF
	GDC
	STRADA ITALIA CONGO
	GCA Sarl
	SOGETAP
	HORIZON CORPORATION
	EGEC Sarl

2.2. Les résultats de l'évaluation des offres

La commission note que, lors de l'examen préliminaire des offres, la sous-commission d'analyse a arrêté la liste des offres rejetées reprises dans le tableau ci-dessous.

Firme	Raisons du rejet de l'offre
HORIZON CORPORATION	<ul style="list-style-type: none"> • Le soumissionnaire a proposé une seule équipe de son personnel composée d'un superviseur, un chef de chantier, trois chefs d'équipes et trois contre maitres pour les cinq lots soumissionnés en lieu et place d'une équipe distincte de l'autre pour chaque lot ; • Le soumissionnaire a joint dans son offre une garantie d'offre de cinq mille (5000USD) dollars américains pour les cinq lots soumissionnés sans préciser le lot pour lequel il a cautionné cet argent ; • Le soumissionnaire a proposé une seule liste de son matériel et équipement pour les cinq lots soumissionnés en lieu et place d'une liste d'équipement pour chaque lot ; • Le soumissionnaire n'a pas proposé une méthodologie cohérente ; • Le planning proposé n'est pas réaliste par rapport au moyen du personnel, matériel et même financière. • Le soumissionnaire n'a pas proposé les états financiers certifiés par un cabinet d'audit agréé ;

EGEC Sarl	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la soumission, il y a confusion, tantôt on parle de l'entreprise EGEC, tantôt du groupement EGEC & COMIREF ; • La soumission montre qu'il y a un groupement de deux entreprise notamment EGEC Sarl ET COMIREF mais il n'y pas l'acte de regroupement notarié joint dans son offre ni aucun document qui lie les deux entreprise; • Le soumissionnaire a proposé une seule équipe de son personnel composée d'un superviseur, un chef de chantier, trois chefs d'équipes et un contre maitre pour les deux lots soumissionnés en lieu et place d'une équipe distincte de l'autre pour chaque lot ; • Le soumissionnaire a proposé une seule liste de son matériel et équipement pour les deux lots soumissionnés en lieu et place d'une liste d'équipement pour chaque lot ;
LA GENERALE DE CONSTRUCTION ET D'ASSAINISSEMENT « GCA Sarl »	<ul style="list-style-type: none"> • le soumissionnaire n'a pas joint dans son offre les PV de réception provisoire ou définitive des 5 marchés au cours de 3 dernières années. • pas d'expériences spécifiques ; • pas d'expériences générales; • son chiffre d'affaire annuelle moyenne est inférieur au seuil demandé; • ses états financiers ne sont pas certifiés par un cabinet d'audit agréé ;
GDC Sarl	<ul style="list-style-type: none"> • le soumissionnaire n'a pas joint dans son offre la garantie de soumission. • pas d'états financiers certifiés par un cabinet d'audit agréé ; • pas de capacités de financement. • le soumissionnaire n'a pas joint dans son offre les PV de réception provisoire ou définitive des 5 marchés au cours de 3 dernières années.

Les offres jugées conformes pour l'essentiel après l'examen préliminaire sont les suivantes :

- ✓ TRAGEAF CONSTRUCT Sarl
- ✓ STRADA ITALIA CONGO
- ✓ SGETAPO

Après vérification des erreurs arithmétiques le classement se présente comme suit :

	Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Erreur de calcul	Rabais en %	Prix de l'offre corrigé/avec rabais
		Monnaie	Montant			
1 ^{eme}	SOGETAP	USD	297 351,00	+33039.4	33039.04	297351.36
2 ^{eme}	TRAGEAF CONSTRUCT Sarl	USD	320 336,37	0,00	9610.09	310 726
3 ^{eme}	STRADA ITALIA CONGO	USD	348 003,90	0.00	0,00	348 003,90